



#VoteCanada2025

Questions destinées aux candidats

- Comment votre parti politique améliorera-t-il la sécurité du revenu des personnes en situation de handicap ?
- Que fera votre parti politique pour garantir que les personnes en situation de handicap et la population vieillissante aient accès à des logements accessibles, conçus de manière universelle et abordables ?



MARCH
OF DIMES
CANADA

LA MARCHE
DES DIX SOUS
DU CANADA

#VoteCanada2025 : Points de discussion

Les personnes en situation de handicap ont le droit de vivre une vie indépendante dans la dignité. Malheureusement, ce n'est pas une option pour plusieurs d'entre elles en raison de l'insécurité financière qu'elles vivent et du manque de logements abordables, accessibles et adaptables.

Pour obtenir mon vote, votre parti et vous-même devrez vous engager à améliorer la sécurité du revenu des personnes en situation de handicap et à faire des logements abordables et adaptables une priorité absolue.

Sécurité du revenu

- Augmenter le montant mensuel versé au titre de la Prestation canadienne pour les personnes handicapées (PCPH). La PCPH, sous sa forme actuelle (c'est-à-dire une prestation maximale de 200 \$ par mois), est nettement insuffisante pour éliminer la pauvreté chez les personnes en situation de handicap au Canada et tout le monde sait cela.
- Veiller à ce que la PCPH soit exonérée d'impôt sur le revenu. Le prochain gouvernement doit s'assurer que la PCPH soit non imposable. Ainsi, les provinces et les territoires ne pourront pas récupérer le montant de cette prestation que les personnes en situation de handicap sont en droit de recevoir.
- Faciliter l'accès au crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH). On peut y arriver en augmentant le nombre de déficiences ou de maladies admissibles au processus d'approbation automatique, en éliminant les réévaluations de dossier inutiles, en remboursant les honoraires exigés par les professionnels de la santé pour remplir les formulaires de demande, et en garantissant que toutes les personnes qui reçoivent des prestations d'invalidité provinciales seront automatiquement admissibles au CIPH.
- Élargir l'admissibilité au programme de production automatique des déclarations de revenus pour les personnes en situation de handicap. Il ne suffit pas de concevoir des programmes de prestations et des services pour les personnes en situation de handicap. Les gouvernements doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour s'assurer que les gens, en toutes circonstances, y ont accès.

Logements abordables et adaptables

- Défendre le droit à un logement abordable et adaptable. Avoir accès à un logement abordable et adaptable est un droit fondamental pour les personnes en situation de handicap. Le Canada doit faire tout ce qui est possible pour garantir que ces personnes puissent vivre de façon autonome dans leur domicile et prendre part pleinement à la vie de leur communauté.
- Faire en sorte que le Code national du bâtiment réponde aux besoins des personnes en situation de handicap. Tous les efforts visant à accélérer la construction de nouvelles unités d'habitation à l'échelle du Canada doivent être assujettis à des normes d'accessibilité et d'adaptabilité. Il est essentiel de respecter cette exigence et ce n'est pas quelque chose que les gouvernements peuvent négliger.
- Investir dans des maisons et des bâtiments auxquels les personnes en situation de handicap peuvent avoir accès. Le prochain gouvernement doit garantir que tous les nouveaux projets de construction de bâtiments au Canada tiendront compte des principes de conception universelle. Il doit aussi mettre en œuvre des changements afin de rendre les bâtiments existants accessibles. Il n'est plus acceptable de refuser un logement à une personne ou de lui dire qu'elle ne peut pas manger dans un restaurant parce que l'espace n'a pas été conçu pour elle.